

Communiqué de presse

---

Pour diffusion immédiate

## **Yvan Guibault reçoit la médaille du Député pour son engagement exceptionnel auprès du Musée d'art de Joliette et de sa fondation**

**Joliette, le mercredi 19 juin 2024** – La Fondation du Musée d'art de Joliette et le Musée d'art de Joliette sont fiers de souligner que M. François St-Louis, député de Joliette, a décerné le mois dernier la médaille du Député de l'Assemblée Nationale du Québec à monsieur Yvan Guibault, soulignant 18 années de contribution et de grande implication au sein des conseils d'administration du Musée d'art de Joliette et de sa Fondation.

La remise de la médaille a eu lieu le 25 mai dernier, à l'occasion du Bal du MAJ, en présence des coprésident·e-s de l'événement, madame Geneviève Guilbault, vice-première ministre du Québec et ministre des Transports et de la Mobilité durable, de monsieur Pierre-Luc Bellerose, maire de Joliette et préfet de la MRC de Joliette ainsi que devant les nombreux dignitaires, donateurs, donatrices et convives. La Fondation du Musée d'art de Joliette, qui a proposé la candidature de M. Guibault, souhaitait ainsi souligner l'importance de l'implication exemplaire de son président dans le développement du Musée d'art de Joliette.

Yvan Guibault a été élu au conseil d'administration du Musée d'art de Joliette en novembre 2006, pour en être ensuite élu président en septembre 2007. En tant que président de l'organisme, il a travaillé avec trois directions différentes au MAJ et autant de directions par intérim. Il a participé activement à la campagne majeure de financement de 2012 à 2014, qui a permis d'amasser 2,2 M \$, et à l'importante mise aux normes du bâtiment, qui a permis d'offrir à la communauté le MAJ tel qu'on le connaît aujourd'hui. Depuis 2021, il est président de la Fondation du MAJ où il s'est donné comme mission d'amasser des fonds pour assurer la pérennité du Musée dans le Grand Joliette. Un fonds a d'ailleurs été créé en son honneur pour amasser ces fonds : le fonds Yvan-Guibault.

### **Citations**

« De reconnaître l'implication et la contribution exemplaire de monsieur Yvan Guibault était pour moi un incontournable. Pendant près de 20 ans, cet entrepreneur lanaudois a fait du Musée d'art

de Joliette sa cause personnelle, et il a su mobiliser toute une communauté afin de donner au MAJ la place qui lui revient. »

— **François St-Louis**, député de Joliette  
Assemblée nationale du Québec

« C'est un grand honneur pour moi de recevoir cette médaille. Je ne me suis jamais impliqué au Musée pour recevoir ce genre d'honneur, mais parce que je suis convaincu que la présence d'une institution muséale de l'importance du MAJ fait une différence dans le Grand Joliette autant socialement qu'économiquement. »

— **Yvan Guibault**, président  
Fondation du Musée d'art de Joliette

Les membres du conseil d'administration du Musée d'art de Joliette, celles et ceux de la Fondation du Musée d'art de Joliette ainsi que les équipes des deux institutions s'unissent pour remercier monsieur Guibault pour le travail accompli et celui encore à venir.

La FMAJ invite la population à participer concrètement à la pérennité du MAJ en contribuant par un don au Fonds Yvan-Guibault. Cette contribution aidera à préserver et enrichir l'héritage culturel de la communauté Lanaudaise pour les générations futures

<https://www.jedonneenligne.org/fondationmaj/FONDSYVANGUIBAULT/>

### **À propos de la médaille de la Députée ou du Député**

La médaille de la Députée ou du Député, remise par les parlementaires de l'Assemblée nationale, vise à reconnaître le mérite de personnes ou d'organismes provenant de leur circonscription électorale et ayant mené une action exemplaire utile pour le bien de la communauté de ladite circonscription dans le domaine culturel, sportif, social ou entrepreneurial.

### **À propos de la Fondation du Musée d'art de Joliette**

La Fondation du Musée d'art de Joliette (FMAJ) a pour mission d'accélérer le développement du Musée d'art de Joliette, par la sollicitation, l'administration et la redistribution des fonds recueillis selon les besoins du Musée.

En plus d'orchestrer la campagne annuelle de financement, la FMAJ organise plusieurs événements-bénéfice chaque année, dont le Bal du MAJ. La FMAJ possède différents fonds de dotation qui visent à pérenniser le développement de l'institution. Le capital de ces fonds est protégé en tout temps et les revenus qu'ils génèrent sont versés au Musée pour l'aider à accomplir sa mission.

Pour en savoir plus concernant la FMAJ : [bit.ly/a-propos-FMAJ](https://bit.ly/a-propos-FMAJ)

**LIEN POUR TÉLÉCHARGER UNE PHOTO :**

[https://www.dropbox.com/scl/fo/7tqt346l3evomh86tu8vu/AM6OUZL4lZ1u10jO24P\\_Yok?rlkey=wues93d4k2huzeiwhkwzbmr05&st=i5af8jp3&dl=0](https://www.dropbox.com/scl/fo/7tqt346l3evomh86tu8vu/AM6OUZL4lZ1u10jO24P_Yok?rlkey=wues93d4k2huzeiwhkwzbmr05&st=i5af8jp3&dl=0)

**RENSEIGNEMENTS :**

**Julie Armstrong-Boileau**

Directrice des communications et du développement, Musée d'art de Joliette  
[jaboileau@museejoliette.org](mailto:jaboileau@museejoliette.org) / 450-756-0311, poste 233

**Vincent Bolduc**

Attaché politique, bureau de François St-Louis, député de Joliette  
<mailto:vincent.bolduc@assnat.gc.ca> / 450 752-6929